



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Accusé de réception en préfecture
N° 210102233/20230627-VI-DEL-2023-050-DE
Date de dépôt en préfecture : 27/06/2023
Date de réception en préfecture : 03/07/2023

Date de convocation : 21 juin 2023

Délibération n° VI-DEL-2023-050

Date d'affichage : 21 juin 2023

Nombre de membres en exercice : 35

Présents : 29

Votants : 35

Objet : Prolongation de la convention relative à l'organisation de l'agence postale communale (Saint- Martin)

L'an deux mille vingt-trois, le 27 juin à 19 heures 45, le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la salle du rez-de-chaussée de la Maison des Services Publics Municipaux – 12, Carrefour des Religieuses – 91150 ETAMPES, sous la présidence de M. Franck MARLIN, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

M.	Franck	MARLIN	Maire
Mme	Marie-Claude	GIRARDEAU	1 ^{ère} Adjointe au Maire
Mme	Elisabeth	DELAGE	3 ^{ème} Adjointe au Maire
M.	Gilbert	DALLERAC	4 ^{ème} Adjoint au Maire
Mme	Françoise	PYBOT	5 ^{ème} Adjointe au Maire
M.	Gérard	HEBERT	7 ^{ème} Adjoint au Maire
Mme	Sana	AABIBOU	8 ^{ème} Adjointe au Maire
M.	Jean-Michel	JOSSO	9 ^{ème} Adjoint au Maire
M.	Franck	COENNE	Conseiller municipal
Mme	Paola	LEROY	Conseillère municipale
Mme	Claude	MASURE	Conseillère municipale
M.	Mostefa	GHENAÏM	Conseiller municipal
Mme	Nathalie	PABOUDJIAN	Conseillère municipale
M.	Patrick	JULISSON	Conseiller municipal
M.	Joël	NOLLEAU	Conseiller municipal
M.	Mehdi	MEJERI	Conseiller municipal
Mme	Sabah	AÏD	Conseillère municipale
M.	Dramane	KÉÏTA	Conseiller municipal
M.	Joseph	ZOGBA	Conseiller municipal
M.	Olivier	SIGMAN	Conseiller municipal
Mme	Fatos	KEBELI	Conseillère municipale
M.	Gilles	BAYART	Conseiller municipal
Mme	Virginie	TARTARIN	Conseillère municipale
Mme	Emmanuelle	ROYERE	Conseillère municipale
M.	Mathieu	HILLAIRE	Conseiller municipal
Mme	Camille	BINET-DEZERT	Conseillère municipale
M.	Jacques	CORBEL	Conseiller municipal
M.	Tarik	MEZIANE	Conseiller municipal
Mme	Clotilde	DOUARD	Conseillère municipale

ETAIENT ABSENTS REPRESENTES : M. Fouad EL M'KHANTER représenté par Mme Marie-Claude GIRARDEAU, Mme Maïram SY représentée par M. Mehdi MEJERI, Mme Kadiatou LY représentée par Mme Sabah AÏD, M. Maxime MARCELIN représenté par Mme Emmanuelle ROYERE, Mme Maryline COMMEIGNES représentée par Mme BINET-DEZERT, Mme Isabelle TRAN QUOC HUNG représentée par Mme Clotilde DOUARD

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Gérard HEBERT.

Le Conseil municipal,

Accusé de réception en préfecture
091-219102233-20230627-VI-DEL-2023-050-DE
Date de télétransmission : 03/07/2023
Date de réception préfecture : 03/07/2023

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la proposition de prolongation, d'un an, de la convention relative à l'organisation de l'agence postale communale Saint-Martin,

VU l'avis de la Commission Politique de la Ville et des Quartiers en date du 20 juin 2023,

CONSIDERANT la nécessité de maintenir la présence postale dans le quartier Saint-Martin à Etampes,

Après en avoir délibéré, par 34 voix pour et 1 élue ne prenant pas part au vote (Mme Aabibou),

- Autorise Monsieur le Maire à signer la prolongation de la convention relative à l'organisation de l'agence postale communale de Saint-Martin avec la Poste, et toutes pièces afférentes à ce dossier, pour une durée d'un an à compter du 8 juillet 2023.

Pour le Maire empêché
Marie-Claude GIRARDEAU
1^{ère} Adjointe au Maire

The image shows a circular official stamp with the text 'Mairie de Saint-Martin' and '71100 ETAMPES' around the perimeter. A handwritten signature, 'Marie-Claude Girardeau', is written across the stamp.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de 2 mois à compter de sa publication :04 JUL, 2023..... et de sa réception par le représentant de l'Etat.